



Cercle des Naturalistes de Corbeil-Essonnes & environs

Sortie Ornithologique et de Découverte générale nocturne en forêt de Fontainebleau : l'Engoulevent

Animatrice (eur) : Audrey Garcia et Alain De Guerra

Au départ de Corbeil-Essonnes, nous sommes trois. Nous retrouvons sur un des parkings de la route d'Arbonnes-la-forêt à Courances, 19 personnes de l'ANVL et une de nos adhérentes. Par rapport à la chaleur étouffante de ces derniers jours, l'après midi est très ensoleillée et chaude mais avec une petite brise rafraîchissante.

La forêt de Fontainebleau, autrefois appelée forêt de Bière (dérivé de bruyère), est un important massif boisé de 25000 ha, dont 21600 sont aujourd'hui administrés en forêt domaniale. Son sol est composé des sédiments d'une cinquantaine de mètres d'épaisseur. Ce sable, blanc, est l'un des plus purs du monde. Il a formé les barres rocheuses qui caractérisent le paysage de la forêt. Les grès de Fontainebleau sont formés de ces sables consolidés : grains de quartz cimentés par un gel de silice. Ces sables se sont déposés durant l'épisode de la mer des sables d'Étampes. Ils sont donc d'âge Stampien (*Oligocène*). Le sol de la forêt contient jusqu'à 98 % de sable.

Notre itinéraire : nous entrons "en Réserve biologique dirigée" (Natura 2000, protection des habitats), notre boucle commence par :

- le chemin du petit Mont-Rouget,
- le chemin de la Passée aux Moutons,
- le chemin de la barrière Matéo, une halte au rocher aux voleurs,
- le chemin du Rabouliot,
- le chemin de Coquibus et enfin descente et retour aux voitures par
- le chemin de la Junipérale.



Nos observations

Des papillons

- la méliée du mélampyre ou damier athalie (*Mellicta athalia*)
- la phalène du nerprun (*Philereme transversata*)
- la piéride du navet (*Pieris napi*)
- le petit sylvain (*Limenitis camilla*)
- le tristan (*Aphantopus hyperantus*)

De la botanique

- l'aigremoine eupatoire (*Agrimonia eupatoria*)
- l'alliaire officinale (*Alliaria petiolata*)
- la benoîte des villes (*Geum urbanum*)
- la brunelle commune (*Prunella vulgaris*)
- la bruyère cendrée (*Erica cinerea*)
- la germandrée scorodaine (*Teucrium scorodonia*)
- la ronce des bois ou des haies (*Rubus fruticosus*)
- la laitue des murailles (*Mycelis muralis*)
- le cerfeuil sauvage (*Anthriscus sylvestris*)
- le chèvrefeuille des bois (*Lonicera periclymenum*) ⇒⇒⇒
- le fraisier des bois (*Fragaria vesca*)
- le genêt à balai (*Cytisus scoparius*)
- le genévrier commun (*Juniperus communis*)



la Coronille bigarrée (*Securigera varia*)



- le mélampyre des prés (*Melampyrum pratense*)
- le millepertuis perforé ou commun (*Hypericum perforatum*)
- le pissenlit commun (*Taraxacum sp*)
- le plantain corne de cerf (*Plantago coronopus*) ⇒⇒⇒
- le plantain lancéolé (*Plantago lanceolata*)
- le plantain moyen (*Plantago media*)
- le sceau de salomon multiflore (*Polygonatum multiflorum*)
- le sceau de salomon odorant (*Polygonatum odoratum*)



- le raisin d'Amérique (*Phytolacca americana*), plante invasive, le fruit fournit une teinture violette très appréciée pour les tissages (même jadis pour rehausser la couleur de vins un peu pâlots), d'où le nom fréquent de teinturier ; mais le colorant est aussi purgatif !

- le pin sylvestre (*Pinus sylvestris*)
- le sorbier des oiseleurs (*Sorbus aucuparia*)
- le troène commun (*Ligustrum vulgare*)



Et autres

Que faire en cas de piqûre par une tique (*Ixodes ricinus*) ? ⇒⇒⇒

Retirer la tique. Le sang contenu dans l'abdomen ne doit pas toucher votre blessure. Lavez-vous les mains après le contact.

Pas d'éther, ni autre produit, car la tique anesthésiée régurgite aussitôt endormie et accroît le risque d'infection. Prenez une pince à épiler (non coupante). Pincez la tique au niveau de sa tête (pas de l'abdomen) le plus près possible de la peau. Tirez droit sans faire de mouvements de rotations jusqu'à ce que la tique se détache. Ne lâchez pas. Après l'extraction, une bonne désinfection s'impose.

Vous pouvez la faire enlever par un médecin ou un pharmacien mais insistez pour qu'il ne mette pas d'éther ou autre produit qui risquerait d'endormir la tique. Beaucoup d'entre eux ne savent pas que cela augmente le risque d'infection.

S'il s'agit d'une nymphe, jeune tique (photo), on distingue un point noir qui pourrait ressembler à une écharde ou à une épine sous la peau. S'il s'agit d'une tique adulte, son système d'accrochage avec l'hypostome (rostre avec des crochets comme des petits hameçons) est très résistant.

Si la tête de la tique reste accrochée, ce n'est pas très grave car les bactéries se trouvent dans l'abdomen et non dans la tête.

Si la tique retirée est encore vivante, ne pas l'écraser car le sang qu'elle contient pourrait se répandre, jetez-la dans les toilettes ou enfermez-la dans une boîte, elle séchera.

- l'orvet fragile (*Anguis fragilis*) est un lézard apode, consommateur d'insectes et de vers, entièrement protégé, parfois appelé, à tort, "serpent de verre" du fait de la fragilité de sa queue qui se casse en cas d'attaque de prédateurs tels que corneilles, hérissons, belettes, hermines ou rapaces.

- la mouche-scorpion (*Panorpa vulgaris*) est très reconnaissable par la forme de sa tête prolongée et de ses 2 paires d'ailes tachetées. Le mâle possède un abdomen relevé faisant penser à une queue de scorpion. Il sert notamment pour l'accouplement. C'est un insecte carnivore qui se nourrit d'autres insectes et de mouches. Il n'hésite pas à voler la nourriture stockée sur les toiles d'araignées ou à s'alimenter sur des petits animaux morts. ✍



- les rémiges primaires sont les plumes longues et plus étroites fixées sur la "main" (phalanges et métacarpes) formant la pointe de l'aile. Ce sont les plumes sur lesquelles s'exercent les principales poussées au cours du vol. Elles peuvent être individuellement orientées ce qui permet à l'oiseau lorsqu'il lève les ailes de réduire la résistance de l'air en les tournant verticalement.

- les fourmilions (*Névroptère Myrmeleonidae*), au nombre d'une quarantaine d'espèces en Europe, sont des insectes qui à l'état adulte, bien que ressemblant à des libellules diurnes, sont crépusculaires, voire nocturnes.

La larve (photo), globalement ovoïde, et très trapue, n'a pas d'ailes, mesure près d'un centimètre et vit dans les sols très sablonneux secs et ensoleillés, peu végétalisés. La tête est relativement petite, plate, et allongée. Elle est dotée de mandibules très longues, fortement denticulées, et les extrémités recourbées en crochets sont particulièrement acérées. En outre ces mandibules sont canaliculées ce qui permet à la fois d'injecter des sucs digestifs, et bien sûr de réabsorber le tout après liquéfaction des tissus de la proie. ↘



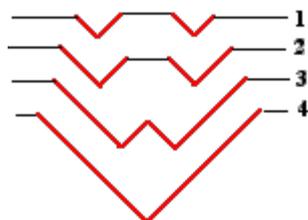
L'entonnoir. La larve a mis en place un système de capture de ses proies qui repose sur le principe des avalanches. Il s'agit d'un entonnoir dont l'ouverture atteint 5 cm et qui présente, au fond, un trou prolongé par une galerie dont les parois sont consolidées par de la salive. C'est le principe du château de sable : mouillé, il tient ; sec, il s'effondre ! La larve de fourmilion y est à l'affût. La paroi, pentue, est très instable. Tout insecte qui s'y aventure est entraîné vers le fond où l'attend le prédateur, recouvert d'une fine couche de sable (corps enfoui, tête et mandibules affleurant à peine la surface).

Imaginez ainsi une fourmi qui vient de tomber dans l'entonnoir. Elle cherche à remonter la pente de ce piège mais ne peut y parvenir : elle se trouve sur une pente très inclinée. C'est la chute assurée ! Si la fourmi ne déclenche pas cette avalanche, la larve du fourmilion va l'y aider : elle projette pour cela quelques grains de sable tout près de sa future proie, ce qui déstabilise la pente : dans ce cas aussi, la fourmi tombe au fond du trou ! Et la larve mange sa proie.

Une fois la fourmi mangée, la larve fait le ménage au fond de son piège : elle rejette ce qui reste de la fourmi comme la cuticule, mais aussi les grains tombés dans l'avalanche. Le piège est à nouveau prêt pour "attraper" une nouvelle proie.

Le creusement. Dans un premier temps la larve s'ensable très superficiellement, tout en restant à couvert, elle commence par décrire des cercles de l'ordre de 2 à 3 cm de diamètre. La progression se fait bien sûr en "marche arrière", presque toujours dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, et le sens de rotation choisi est conservé jusqu'à la fin. Dans le même temps la larve "balance" très régulièrement, et non moins fréquemment, de véritables pelletées de sable d'un simple coup de tête. La gravitation et la fluidité du substrat aidant il se forme alors un sillon circulaire sensiblement en forme de "V".

de la théorie à la pratique ! ou l'art et la manière de faire son trou !



Les fragiles entonnoirs étant évidemment soumis à de multiples aléas et dégradations (intempéries, passage d'animaux, capture ou éviction de proies récalcitrantes, etc...) la bestiole est contrainte de fréquemment remettre son piège en état ... ce qu'elle fait toutes les nuits !

Une soirée d'été sur une platière au cœur de la forêt de Fontainebleau est toujours un moment magique...



Qu'est-ce qu'une platière ? En forêt de Fontainebleau, cela correspond à un endroit plat, surélevé, où le sol est formé par de grandes plaques de grès qui ont tendance à s'effondrer sur les bords de la platière, formant des chaos rocheux. C'est un milieu ouvert et particulièrement sec.

Les mares de platières qui sont des milieux acides et oligotrophes temporaires abritent des espèces aux exigences très strictes. Elles sont alimentées par les eaux de pluie. Ces mares temporaires peuvent être des ornières ou des prés inondés, le seul impératif est que le milieu soit complètement asséché régulièrement.

- le Branchipe stagnal (*Tanytarsus stagnalis*) est un crustacé très particulier de ces mares temporaires. Les branchiopodes, sont des animaux aquatiques possédant plusieurs paires de pattes aplaties qui leur servent à la fois à nager, à se nourrir et à respirer. Ce sont des espèces en péril à cause de l'assèchement définitif des milieux. ✍



- la Bruyère, genre *Erica* comprend 11 espèces en France, caractérisées par une corolle en grelot ou en cloche.

Le genre *Erica* possède des feuilles en forme de petites aiguilles verticillées par 3 à 4. La corolle urcéolée à 4 dents et à étamines libres est entourée à sa base par un calice vert.

Le genre *Calluna* possède des feuilles opposées en forme de petites écailles sessiles imbriquées sur 4 rangs. Le calice pétaloïde, qui enferme la corolle, est entouré à sa base par un calicule (*Calluna vulgaris*).

- la bruyère à quatre angles (*Erica tetralix*). Comme toutes nos bruyères, il s'agit d'un sous-arbrisseau qui n'apprécie que les sols pauvres et acides, et s'accommode des milieux humides. C'est une espèce hygrophile qui fréquente les landes tourbeuses. Plusieurs espèces de bruyères peuvent être observées dans nos landes. Celle-ci, se reconnaît à son bouquet terminal de grelots roses pâles et à ses petites feuilles ciliées, linéaires et verticillées par 4. ✍



☑ Des oiseaux

- la fauvette pitchou (*Sylvia undata*)
- la fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*)
- la linotte mélodieuse (*Linaria cannabina*)
- la tourterelle des bois (*Streptopelia turtur*)
- le bec croisé des sapins (*Loxia curvirostra*)
- le merle noir (*Turdus merula*)
- le pic épeiche (*Dendrocopos major*)
- le pinson des arbres (*Fringilla coelebs*)
- le pipit des arbres (*Anthus trivialis*) ⇒⇒⇒
- le pouillot véloce (*Phylloscopus collybita*)



En fin d'après midi, nous atteignons la platière pour nous restaurer et attendre que notre oiseau, l'engoulevent, but de notre sortie, se décide à nous charmer de son chant. L'attente ne sera pas longue dès 22 heures 09, il est là. Pour commencer, un long ronronnement qui sera suivi de bien d'autres en échos avec plusieurs spécimens. L'un de ses oiseaux nous fera la faveur de se percher, à plusieurs reprises, à distance raisonnable pour l'observation, sur la même branche dans une trouée d'arbre. Plusieurs individus nous survoleront dont un à hauteur d'homme. Le récital durera environ une demi heure.

La platière est le territoire de chasse préféré de l'engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*), oiseau crépusculaire et nocturne qui niche en bordure.

Le chant de l'engoulevent démarre au crépuscule parfois dès le soleil couché mais le plus souvent dans une pénombre bien avancée. Il s'interrompt la nuit pour reprendre de façon plus diluée avant l'aube.

Il s'annonce longuement par son cri rauque. Son chant, représenté comme un trille sur deux notes et émis sur plusieurs minutes, est un ronronnement typique, roulé et modulé, continu, sonore, rapide et dur.

Ce chant ventriloque est émis posé sur une branche à hauteur moyenne, et laisse place à des «houit...houit...» retentissants dès que l'oiseau prend son vol, qui est aussi l'occasion de claquements d'ailes sonores. Les phrases ronronnantes peuvent durer plusieurs minutes sans réelle interruption, hormis quelques ratés.

L'engoulevent est un acrobate né, c'est un oiseau actif de nuit qui se distingue par son vol impétueux, sinueux et tournoyant. En vol il change brusquement de direction de gauche à droite et de bas en haut.

Son plumage est de couleur cryptique très complexe, strié et barré, mêlant le gris, le beige et le brun, qui permettent à l'oiseau de se fondre, qu'il soit sur un tapis de feuilles mortes ou posé le long d'une branche, sur laquelle il ne se perche pas à la verticale comme les autres oiseaux, mais fait comme se coucher sur la branche.

Il chasse à vue, utilisant ses yeux relativement grands, de forme allongée, munis d'une couche réfléchissante qui améliore sa vision nocturne et lui donne un grand champ de vision. Il ne semble pas utiliser son ouïe pour chasser, et ne fait pas d'écholocation.

Il se nourrit exclusivement en vol et c'est pourquoi son vol est aussi erratique. Son bec est court mais s'ouvre jusque près de ses oreilles. Il n'a qu'à tenir son bec ouvert et toutes sortes d'insectes s'y engouffrent en quantité !



